

Annette BOUDREAU, *Insécurité linguistique dans la francophonie*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa (« 101 »), 2023, 76 pp.

Gerardo ACERENZA
Università degli Studi di Trento

Le 24 juin 2024, au cours de l'allocution qui a suivi la remise du « Prix du CIÉF – Conseil International d'Études Francophones », décerné à France DAIGLE à l'Université de Moncton (Nouveau-Brunswick, Canada), l'écrivaine acadienne soulignait, à plusieurs reprises, comment il est parfois difficile de soutenir une conversation quelconque en français avec des personnes que l'on rencontre dans les différentes activités quotidiennes : dans la rue, au supermarché ou à la bibliothèque. Elle remarquait que les francophones de Moncton, mais également ceux du reste de l'Acadie, ont souvent des « réactions négatives, apeurées » lorsqu'on leur adresse des questions ou de simples commentaires en français et qu'ils manifestent souvent une espèce de « gêne » lorsqu'il s'agit d'échanger des impressions en langue française. Selon France DAIGLE, tout cela à cause d'un « manque d'assurance », d'une forme de « timidité linguistique » qui bloque les locuteurs acadiens qui vivent déjà dans un contexte sociolinguistique assez particulier.

Dans ce court essai qui se compose de sept chapitres de longueur égale (environ 10 pages chacun), précédés d'une « Introduction » (pp. 1-3) et suivis d'une « Conclusion » (pp. 65-67), Annette BOUDREAU, qui est professeure émérite de l'Université de Moncton, décrit remarquablement la situation linguistique de l'Acadie, qui est son « terrain [d'enquête] privilégié » (p. 3), et surtout le manque d'assurance, la gêne, c'est-à-dire le sentiment d'insécurité linguistique qui caractérise un grand nombre de locuteurs non seulement de l'Acadie, mais également de plusieurs espaces francophones où souvent la langue française cohabite avec une ou plusieurs langues. Dans l'« Introduction », l'auteure précise d'emblée que « L'insécurité linguistique peut se caractériser comme une forme de malaise, plus ou moins accentué selon les personnes, lié à la crainte de ne pas parler sa langue comme il se doit ou selon la norme prescrite dans certaines situations. Elle est donc rattachée aux représentations qu'un groupe de gens ou que l'individu entretient à l'égard de sa/ses langues et celles des autres » (p. 3).

Dans le premier chapitre (« Quelques notions utiles : qu'est-ce qu'une langue ? Le français c'est quoi ? », pp. 5-9), l'auteure fait le point sur les notions les plus utilisées dans la littérature sociolinguistique de la francophonie, en précisant tout d'abord ce qu'elle entend par « langue » et surtout par « français ». Puis, avant de traiter le phénomène de l'insécurité linguistique, elle résume également les notions de « pratiques linguistiques » (p. 5) et de « répertoire linguistique » (p. 6) et elle propose des définitions de « langue standard » et de « langue légitime » (p. 7). Elle se donne comme objectif de « [...] traiter de l'insécurité linguistique dans son ensemble : ce qu'elle est, ce qu'elle n'est pas, ses causes, ses manifestations, ses conséquences » (p. 9).

PONTI / PONTS
langues littératures civilisations des pays francophones

ISSN : 2281-7964
n. 24, 2024
DOI : 10.54103/2281-7964/28032

SECTION ÉTUDES LINGUISTIQUES
Coordonnée par Cristina BRANCAGLION
cristina.brancaglion@unimi.it

NOTE DE LECTURE

Open Access



Avec le deuxième chapitre, « L'insécurité linguistique : premiers travaux, définitions, manifestations » (pp. 11-20), on entre dans le vif du sujet.

En effet, comme le titre l'indique, Annette BOUDREAU résume les premières études consacrées à l'insécurité linguistique. Elle présente tout d'abord les « travaux pionniers » de William LABOV (p. 12), le premier qui a utilisé dans ses études l'expression *insécurité linguistique* au début des années soixante-dix. Elle discute ensuite la théorie des « marchés linguistiques » de Pierre BOURDIEU (pp. 15-18) et enfin elle aborde les études de Michel FRANCARD, qui s'est surtout intéressé aux régions linguistiques périphériques à la France (pp. 18-20), notamment à la Belgique.

Le troisième chapitre présente les différents travaux sur l'insécurité linguistique publiés en Belgique, au Québec et en Acadie (« La francophonie : terreau de l'insécurité linguistique », pp. 21-28). Il s'agit surtout de colloques organisés sur le sujet, mais également d'enquêtes sociolinguistiques auprès de locuteurs qui avouent parfois avoir honte de s'exprimer en français à cause de leur accent: « [...] la honte de parler une langue dominée [...], la honte de ne pas parler comme il faut (en comparant sa langue à celle des autres), la peur de faire honte (en tant que membre d'une communauté), la honte d'avoir honte (savoir que les variétés existent, l'assumer et malgré tout avoir honte de certaines pratiques régionales, les siennes et celles des autres) » (p. 26). Annette BOUDREAU souligne notamment que souvent la honte mène au silence.

Dans le quatrième chapitre, qui a pour titre « La diglossie et l'insécurité linguistique » (pp. 29-39), l'auteure montre le lien qui existe entre ces deux notions, car les locuteurs qui vivent dans des contextes diglossiques, c'est-à-dire dans des régions linguistiques où une variété formelle valorisée coexiste avec une variété familiale dévalorisée, « [...] affichent des manifestations d'insécurité plus fortes que celles et ceux qui ne vivent pas une telle situation », p. 31). Dans le cinquième chapitre (« Les idéologies langagières et l'insécurité linguistique », pp. 41-48), elle tente d'établir un lien entre les différentes idéologies dévalorisantes qui existent sur les langues et l'insécurité linguistique.

Avec le sixième chapitre (« Se dire francophone ? C'est quoi un francophone ? Et qui peut l'être ? », pp. 49-57), Annette BOUDREAU propose une rapide histoire de l'évolution de la langue française en France avec la volonté de montrer que certaines variantes linguistiques, en usage au Canada, et dévalorisées de nos jours, étaient à une certaine époque valorisées en France. Ce chapitre sert d'introduction au septième et dernier chapitre dans lequel l'auteure se penche sur la réalité linguistique canadienne (« L'insécurité linguistique au Canada », pp. 59-64). Quelle est l'origine de l'insécurité linguistique canadienne ? Comment les Canadiens vivent-ils au quotidien cette insécurité ? Existe-t-il une manière de la combattre ? Selon l'auteure, l'insécurité linguistique au Canada français s'est propagée à cause des discours dévalorisants de « [...] divers documents officiels ou autres qui comprennent des textes écrits par des essayistes, des hommes politiques, des observateurs et voyageurs étrangers » (p. 61). Devant les nombreux jugements négatifs, certains Canadiens francophones ont donc commencé à « se rendre invisibles », ou bien à « adopter le silence » (p. 62). D'autres, au contraire, pour devancer les jugements négatifs, ont pris l'habitude de commencer une conversation en précisant qu'ils ne parlent pas un « français légitime ». D'autres encore ont décidé de survaloriser la langue qu'ils parlent, c'est-à-dire la variété stigmatisée, en accentuant certains traits (p. 62).

Il s'agit dans l'ensemble d'un court essai qui montre surtout de quelle manière l'insécurité linguistique est perçue et vécue au Canada français et plus particulièrement en Acadie. Il serait intéressant de comprendre si les Africains francophones, les Antillais ou les Polynésiens par exemple, vivant dans des espaces géographiques où le français cohabite avec plusieurs autres langues, ressentent le même sentiment d'insécurité lorsqu'ils utilisent la langue française.